



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16

Télécopie : 04 90 05 56 43

mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr

<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 24 JANVIER 2024

A 18h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BERNARD, M. CHEMIN, Mme MALIVEL, M. DEVAUX. M. BORDE, M. JEAN, M. TRIBOLLET

Absents excusés : Mme THIERRY pouvoir à Mme BERNARD, Mme BRAZARD pouvoir à Mme BONNELLY, M. BERGERON, Mme GRAS, Mme BELLANDE, M. CHOMETTE

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité

1/ APPROBATION CHOIX DE L'ENTREPRISE LOT 1 GROS OEUVRE POUR LA CREATION DU CABINET MEDICAL DES SABLIERES

Suite à la 2^{ème} étude de Sols G2PRO effectuée le 18 décembre, il est demandé l'installation de micropieux de 9m de profondeur pour la création du cabinet médical des Sablières.

M. ROUX Architecte DPLG a réalisé une nouvelle consultation pour le lot 1 Gros Œuvre. Il a déposé son rapport lundi 22 janvier 2024, qu'il présente aux conseillers municipaux et explique les différentes contraintes issues du rapport G2PRO de la société AGESOL. Il faut installer 15 micropieux à 9 m de profondeur pour stabiliser le bâtiment. Il faut traiter contre les termites. Il est recommandé d'éviter l'infiltration d'eau pluviale, souterraine ou usée à proximité du projet. La distance minimale à respecter est de 10 m des fondations. Cette disposition va impacter la composition des matériaux pour l'aménagement du stationnement.

Les 2 entreprises ont répondu. Les conseillers municipaux approuvent par 10 pour le choix de la société BATIK pour le Gros Œuvre pour 175 027.65 € HT et 1 abstention, M. Lionel TRIBOLLET pour qui, vu les surcoûts est-ce le bon endroit ?

2/ APPROBATION CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PARTIE HAUTE DU PARKING DES OCRES

Suite à la consultation des entreprises pour l'aménagement de la partie haute du parking des ocres. 3 entreprises ont répondu, le cabinet TRAMOY a analysé les offres :
DALL AGNOLA pour 104 703. € HT
NEOTRAVAUX pour 103 075.5 HT
SNPR pour 97 894.50 € HT

Les conseillers municipaux approuvent par 10 pour et 1 abstention M. Marc JEAN le choix de la société SNPR pour 97 894.50 € HT Les travaux doivent commencer le 05 février et être terminés le 01 mars 2024.

3/ APPROBATION DU DEVIS DU CABINET TRAMOY POUR ASSISTANCE AU NIVEAU DE L'AMENAGEMENT DE LA PARTIE HAUTE DU PARKING DES OCRES

Les conseillers municipaux approuvent par 10 pour et 1 abstention M. Marc JEAN le devis du cabinet TRAMOY pour l'accompagnement lors de la réalisation de l'aménagement de la partie haute du parking des ocres pour 2 100 € ht.

4 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICES ANNEE 2024

Un débat d'engage sur l'utilité d'installer les barrières pour sécuriser le trottoir du croisement de la route de Goult au croisement de la route de Bonnieux. Pour Lionel Tribollet cela peut être dangereux pour les motos et les vélos. Michele Malivel mentionne que cela serait un lien du village vers l'écomusée. Gérard Debroas signale que dans le cadre de l'Espace Valéen une subvention de 60 % devrait être versée pour le cheminement piétonnier village-écomusée. On pourra moduler les 2 subventions. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la décision de redéposer en 2024 le dossier de sécurisation du trottoir allant du croisement de la route de Goult sur le RD 104 au croisement de la Route de Bonnieux et l'accès à l'aire de jeux pour 30 501 €

5/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION AUPRES DE L'ETAT

Les services de la Préfecture ont communiqué un courrier le 03 janvier 2024 qui mentionne que les communes peuvent déposer des projets de vidéoprotection du fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) avant le 01 février 2024. Après avis du service de la Police Municipale, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le dépôt d'un dossier pour une extension de notre réseau de caméras, conformément au devis de la société INEO pour un devis de 65 261.75 € HT pour l'implantation sur les différents lieux :

- Place Abbé Avon
- Rue du Jeu de Paume-
- Rue de Porte Heureuse
- Avenue Dame Sirmonde
- Croisement Route de St Michel /DR 227
- Croisement avenue de la Burlière /RD 104 (croisement de la Croix)
- Vestiaire du stade.

-Cabinet Médical des Sablières

Sachant que le taux de subvention est calculé au cas par cas, dans une fourchette comprise de 20% à 50%.

6/ APPROBATION CONVENTION D'ETUDE SOLIHA POUR MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLU

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention d'étude du SOLIHA Vaucluse pour une mission d'assistance pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de la modification simplifiée N° 2 du PLU qui a pour objectif :

-Supprimer l'emplacement réservé N° 17 destiné à l'extension du cimetière et situé sur la parcelle N° 58

-Revoir le tracé de l'emplacement réservé N° 4 sur la parcelle N° 58 pour faire correspondre avec le chemin existant.

Cette mission s'élève à 2200 € ht

Le 05 février les travaux du Cabinet Médical commencent pour 10 mois

Le 05 février les travaux de toiture au bâtiment du Jaune de l'Ecomusée commencent pour 1 mois

Le 05 février les travaux du parking des ocres partie haute commencent pour 1 mois

Séance levée à 20h